ELECTIONS LÉGISLATIVES DU 21 JUIN 1981



1ère circonscription

MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE





Bruny PAYET

Lucet LANGENIER
Suppléant

Electrices, Electeurs,

Dimanche prochain 21 Juin vous êtes de nouveau appelés aux urnes pour élire votre député.

Le 10 Mai dernier une majorité de Françaises et de Français se sont exprimés en faveur d'un nouveau Président de la République.

Après l'expression de cette nouvelle majorité présidentielle, le scrutin du 14 Juin a confirmé la profonde et large volonté de changement et la gauche est assurée d'une écrasante majorité dans la prochaine Assemblée Nationale.

A la Réunion également la Gauche a retrouvé la majorité au premier tour du scrutin du 14 Juin (50,66 %). Cette majorité ne pourra sortir que renforcée du prochain scrutin du 21 Juin.

Toutes les conditions seront alors assurées pour la mise en œuvre d'une nouvelle politique.

Ce sont les données fondamentales qui vont dominer toute la vie politique aussi bien en France qu'à la Réunion pour les décennies à venir.

Dans la première circonscription :

une première victoire :

MICHEL DEBRÉ EN BALLOTAGE

En effet, dans notre première circonscription malgré l'appui traditionnel de la totalité des maires RPR, malgré tous les moyens mis en œuvre en matériel et argent, les pressions, les manœuvres, Michel DEBRÉ, député sortant a vu non seulement ses voix s'effrondrer passant de 34 680 (63,21 %) en 1978 à 18 654 (37,11 %) seulement. Mais pour la première fois il a été mis en ballotage. (Comme les autres candidats de droite des deux autres circonscriptions).

De plus le 14 Juin une large majorité d'électrices et d'électeurs, se sont prononcés contre Michel DEBRÉ, l'homme qui symbolise le passé, représentant la droite la plus réactionnaire.

LA GAUCHE : En nette progression.

Pour sa part, depuis 1973, la gauche a vu ses voix en constante progression.

- 1973 : 30,64 %
- 1978 : 36,70 %
- 1981 : 43,68 %

Compte tenu du mode de scrutin majoritaire à deux tours, seuls restent en lice les candidats ayant obtenu plus de 12,5% des inscrits. Les candidats **Bruny PAYET** et Lucet LANGENIER (suppléant) sont donc les seuls à représenter toute la gauche au scrutin du 21 Juin. Mieux encore et plus généralement, ils constituent le seul recours pour toutes celles et tous ceux qui, fidèles à leur vote du 14 Juin, se sont prononcés contre l'homme du passé et veulent œuvrer à l'avenir de la Réunion avec la France.

TOUT FAIRE POUR BATTRE DEBRÉ.

Déjà les candidats socialistes ont appelé à «battre la droite». Des démocrates venus d'horizons les plus variés, appellent, eux aussi, à soutenir la candidature **Bruny PAYET** - Lucet LANGENIER.

La victoire est à notre portée.

Les résultats du premier tour le montrent. Une seule condition : l'union la plus large.

Conscients d'être les porteurs des espérances de la majorité des Réunionnais, dans la première circonscription, ils lancent un appel pour voter et faire voter en masse le 21 Juin pour :

Bruny PAYET

(Suppléant)

Lucet LANGENIER

CANDIDATS DE LA MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE